

LEGENDE

- Zonage réglementaire**
- U
 - AU0
 - AUX
 - AUX0
 - AUER
 - AUE
 - AUER
 - AUL
 - AUT
 - N
 - A
 - Ap
- Prescription surfacique**
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (article L.151-13 du CU)
 - ▨ Espace Boisé Classé (articles L.113-1 et L.113-2 du CU)
 - ▨ Limitation de la constructibilité pour des raisons d'exposition à des risques (article R.151-34 du CU)
 - ▨ Emplacement réservé
 - ▨ Patrimoine bâti à préserver (article L.151-19° du CU)
 - ▨ Patrimoine Paysager à préserver (article L.151-19° du CU)
 - ▨ Parc paysager à préserver (article L.151-19 du CU)
 - ▨ Elément de paysage (haie, alignements arborés) à protéger pour des motifs écologiques (article L.151-23 du CU)
 - ▨ Elément de paysage (parc arboré, boisement) à préserver pour des motifs écologiques (article L.151-23 du CU)
 - ▨ STECAL (article L.151-13 du CU)
 - ▨ Orientations d'aménagement et de programmation
 - ▨ Continuité écologique à protéger le long des cours d'eau (mosaïque de milieux) (article L.151.23 du CU)
 - ▨ Réservoir majeur de la TVB à préserver (article L.151.23-2 du CU)
 - ▨ Micro réservoir de biodiversité (zone humide) à protéger (article L.151-23.2)
 - ▨ Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- Prescription linéaire**
- Haie, alignement d'arbre (L151-23 du CU)
- Prescription ponctuelle**
- ★ Eléments de paysage bâti (L151-19 du CU)
 - ▲ Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du CU)
- À titre informatif**
- ▨ Périmètre du Site Patrimonial Remarquable de Puylaurens

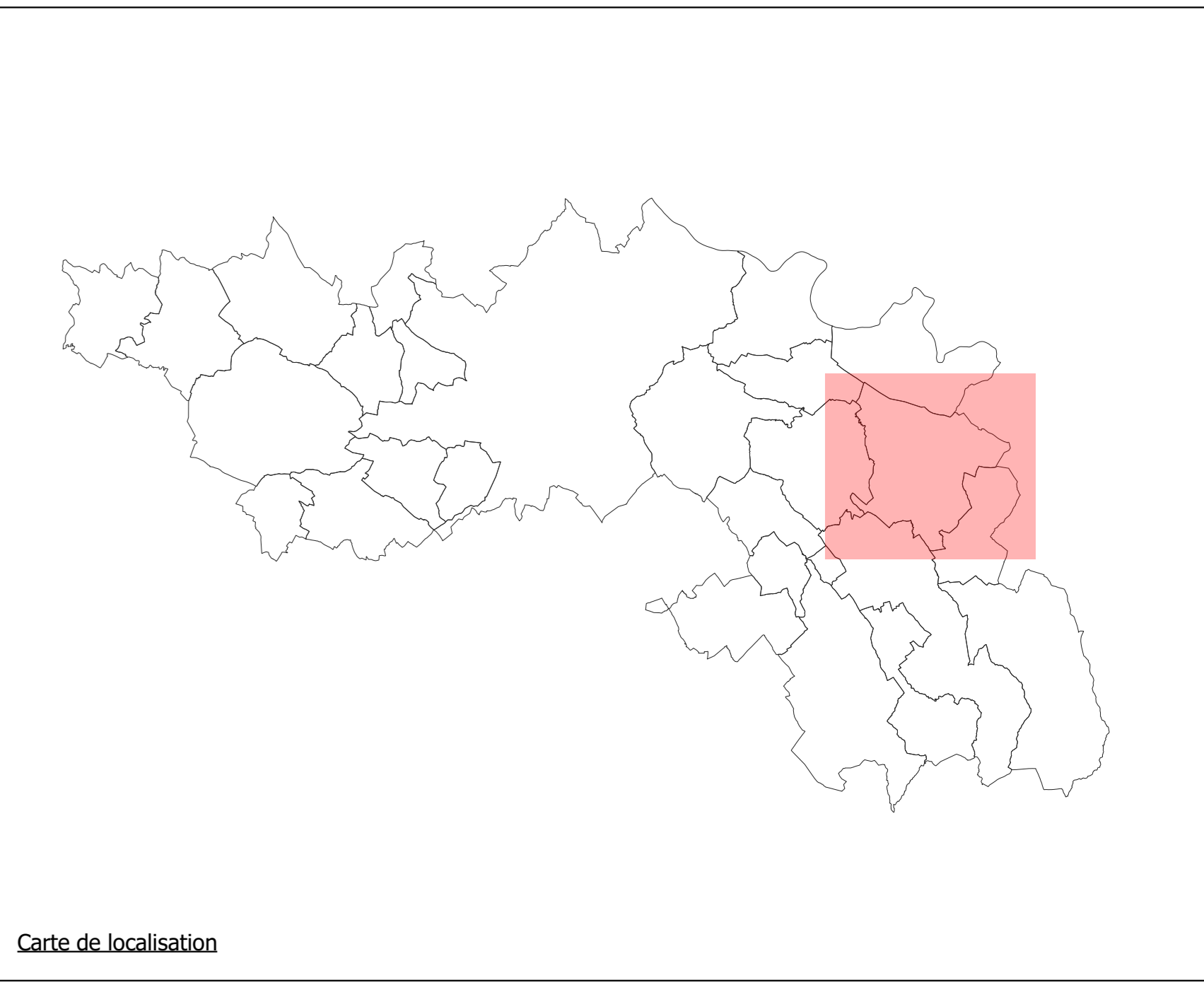
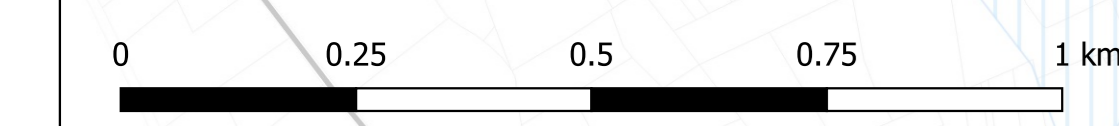


Tableau des emplacements réservés

Numéro ER	Description	Bénéficiaire	Nom ER
1	Liaison autoroutière Toulouse-Castres	Etat	VIV1
2	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune de Viviers-lès-Montagnes	VIV2
3	Création d'un cimetière	Commune de Viviers-lès-Montagnes	VIV3
4	Extension du cimetière	Commune de Viviers-lès-Montagnes	VIV4
6	Renforcement des équipements publics du village	Commune de Viviers-lès-Montagnes	VIV6
7	Aménagement chemin piéton reliant che communal 10 au che de Peyre Ficaud	Commune de Viviers-lès-Montagnes	VIV7
8	Aménagement chemin piéton reliant che de la Calau à Peyre Ficaud	Commune de Viviers-lès-Montagnes	VIV8
9	Elargissement de voirie	Commune de Viviers-lès-Montagnes	VIV9
10	Création d'une voie de desserte	Commune de Viviers-lès-Montagnes	VIV10
11	Réalisation d'un giratoire sur la RD 621	Commune de Viviers-lès-Montagnes	VIV11



Viviers-lès-Montagnes

Communauté de communes
du Sor et de l'Agout

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Echelle : 1:8030 ème

Règlement graphique
Plan de zonage réglementaire

- DOSSIER D'APPROBATION -

Citadia Conseil
12 Rue Edouard Branly
82000 MONTAUBAN

Tel : 05.63.92.11.41
Fax : 05.63.93.25.47
Mail : sud-ouest@citadia.com

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes du Sor et de l'Agout
Mission: PLU de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout

Sources: BD Carthage® ; Institut National de l'Information Géographique et forestière®
Réalisation: Citadia Conseil® le 21.11.2019